ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question écrite n° 86482

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les propositions exprimées dans le rapport de l'Institut Montaigne concernant la politique du logement. L'accent est mis sur la nécessité d'assouplir et de stabiliser la réglementation sur le marché locatif. En dernier recours, le rapporteur souhaiterait rendre plus effectives les procédures d'expulsion en rendant obligatoire une justification expresse et motivée du préfet en cas de non octroi de concours de la force publique dans un délai de deux mois après une saisine d'un propriétaire se prévalant d'une décision de justice prononçant l'expulsion. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 86482
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité
Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 août 2015, page 5857
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)